

QUE monsieur Jean Belzile, sous-ministre adjoint engagé à contrat au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, soit engagé à contrat pour agir à titre sous-ministre adjoint au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, à compter des présentes et pour un mandat prenant fin le 21 mai 2015;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Jocelin Dumas comme sous-ministre du niveau 3;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Alain Proulx comme sous-ministre adjoint du niveau 1;

QUE le contrat d'engagement annexé au décret numéro 424-2012 du 2 mai 2012, modifié par le décret numéro 907-2012 du 20 septembre 2012 continue de s'appliquer à monsieur Jean Belzile pour la période s'échelonnant du 24 avril 2014 au 21 mai 2015 en faisant les adaptations nécessaires.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61473

Gouvernement du Québec

Décret 402-2014, 24 avril 2014

CONCERNANT la nomination de madame Catherine Ferembach comme sous-ministre adjointe aux Aînés au ministère de la Famille

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Catherine Ferembach, sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe aux Aînés au ministère de la Famille, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Catherine Ferembach comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61474

Gouvernement du Québec

Décret 403-2014, 24 avril 2014

CONCERNANT la nomination de madame Johanne Dumont comme sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Johanne Dumont, sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine au ministère de la Justice, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à madame Johanne Dumont comme sous-ministre associée du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61475